



Bienvenue dans la zone de détente du Laviau



Règles de la zone de Kitesurf

Toute navigation est interdite dans les zones réservées à la baignade.

La pratique du kitesurf est autorisée dans le couloir prévu à cet effet du 1^{er} septembre au 15 juin.

En dehors de ces dates, la zone balisée est affectée exclusivement à la baignade.

Kitesurfers: sur l'eau

Respectez les règles fédérales de priorité adaptées au kitesurf:

1. En cas de croisement ou de dépassement, le pratiquant au vent lève son aile de traction, celui sous le vent abaisse la sienne.
2. Tribord amure prioritaire: celui qui a la main droite devant a la priorité sur celui qui vient en face.
3. Le rider qui se met à l'eau a la priorité sur celui qui rentre au bord.

Respectez les débutants.

Pas de manoeuvre engagée au bord de la plage.

PAS DE NAVIGATION AU VENT DE LA VENOGÉ
pour protéger l'île aux oiseaux ou alors très au large!

PAS DE NAVIGATION DANS LA ZONE BAIGNEUR

Respectez les règles de priorité (bâbord amure et sous le vent laissent la place!)

Kitesurfers: à terre

Respectez la mise à l'eau et la sortie par le chenal!

Roulez vos lignes et déconnectez la barre si possible entre les sessions de navigation!

Rangez votre matériel et groupez vos ailes (en piles!)

Pas d'aile au zénith sur la plage, gardez votre aile en bord de fenêtre au-dessus de l'eau!

Soyez attentifs! Saisissez rapidement les ailes des kites qui ont besoin d'aide!!!

Décollez face au lac, l'aile vers le large!



Respectez la zone de réserve naturelle qui se trouve à l'ouest de la plage!

Public

Ne tentez jamais d'attraper un kite par les lignes ou la barre!

N'aidez à mettre à l'eau ou à atterrir que si vous êtes à l'aise et que vous avez appris!

Évitez de stationner dans la zone de mise à l'eau!

La Municipalité